

APPEL DE PROPOSITIONS DE CANDIDATURES

RECTRICE OU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Conformément au Règlement no 3 des procédures de désignation de l'UQAM, le Conseil d'administration de l'Université formulera une recommandation au gouvernement en vue de la nomination de la rectrice ou du recteur. À cet effet, le Comité de sélection procède maintenant à un appel de propositions de candidatures. Il effectuera par la suite une consultation auprès de personnes et de groupes de la communauté universitaire et fera une recommandation au Conseil d'administration.

L'ÉTABLISSEMENT

L'Université du Québec à Montréal, créée en 1969, a le statut d'université associée au sein du réseau de l'Université du Québec. Elle est une université publique et laïque de langue française dont le rayonnement est international. L'originalité et les caractéristiques propres de ses programmes, sa recherche de pointe, souvent axée sur les préoccupations sociales, ainsi que ses innovations en création ont contribué à bâtir sa renommée. L'Université offre de la formation sur son campus au centre-ville de Montréal et ses quatre campus en région métropolitaine. Elle compte près de 43 000 étudiants, quelque 5 300 employés, dont plus de 1 100 professeurs et plus de 2 100 chargés de cours, et près de 252 000 diplômés. Elle offre 305 programmes d'études, dont 145 aux cycles supérieurs, au sein de son École des sciences de la gestion et de ses facultés : arts, communication, science politique et droit, sciences, sciences de l'éducation et sciences humaines. Le financement global de la recherche et de la création à l'UQAM atteint plus de 65 millions de dollars, plaçant l'Université au 1^{er} rang au Québec et au 6^e rang au Canada en matière de financement de la recherche dans les universités à vocation générale. L'UQAM dispose d'un budget de l'ordre de 425 millions de dollars.

LA FONCTION

La rectrice ou le recteur est le premier dirigeant de l'établissement. Cette personne est membre du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de la Commission des études. Elle siège à l'Assemblée des gouverneurs et à la Commission de planification de l'Université du Québec. Elle dirige une équipe de cadres supérieurs qui la seconde dans ses responsabilités liées à la réalisation de la mission de l'établissement et à l'administration de l'Université; les doyennes, doyens lui sont aussi rattachés.

L'APPEL DE PROPOSITIONS DE CANDIDATURES

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent se procurer le formulaire prévu à cette fin au Secrétariat général ou à l'adresse Internet suivante : www.instances.uqam.ca sous l'onglet « Désignation au Rectorat ». Ce formulaire dûment rempli doit être retourné au secrétaire général avant 17 heures le 3 octobre 2017, date limite de mise en candidature, à son bureau :

Monsieur Normand Petitclerc
Secrétaire général
Université du Québec à Montréal
Pavillon Athanase-David
1430, rue Saint-Denis, bureau D-4600
Montréal (Québec)

LE PROFIL DU POSTE DE RECTRICE OU RECTEUR

Vous pouvez prendre connaissance du profil du poste à l'adresse Internet suivante: www.instances.uqam.ca sous l'onglet « Désignation au Rectorat ».

Les personnes qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, la procédure de désignation et les conditions générales d'emploi peuvent s'adresser confidentiellement au secrétaire général, au 514 987-7905.